

Sablons

● Prix d'Art contemporain du département de l'Isère : Sarah Sandler, une artiste accomplie récompensée

Six artistes étaient en lice. Jeudi, à la résidence d'artistes Moly-Sabata, le 3e prix d'Art contemporain du département de l'Isère a été attribué à Sarah Sandler.

Par Marie-Hélène CLO - 31 mai 2020 à 18:15 | mis à jour à 18:16 - Temps de lecture :

||



Sarah Sandler est australienne. L'artiste a été récompensée pour la qualité de son œuvre et pour le projet qu'elle compte porter.

Le 3e prix d'Art contemporain du département de l'Isère était décerné ce jeudi à la résidence d'artistes Moly-Sabata, fondation Albert Gleizes, par un jury composé de six personnes en lien avec le monde de l'art et de la culture.

Parmi les 350 profils éligibles, puisque liés au département de l'Isère, Joël Riff, commissaire d'exposition à Moly-Sabata, avait sélectionné six artistes : Élodie Blanchard, née en Isère et basée à New York ; Adrien Fregosi, né en Isère et basé à Sète ; Nathalie Muchamad, née à Nouméa, diplômée en Isère et basée à Saint-Julien-Molin-Molette ; Johann Rivat, né, diplômé et basé en Isère ; Sarah Sandler, née en Australie, diplômée de l'école de Magasin en 2012 et basée à Lyon et Genève ; et, enfin, Adrianna Wallis, née en France, diplômée à Barcelone et basée en Isère. Le jury a aussi souligné la qualité de la sélection.

Un projet dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble

La lauréate est Sarah Sandler. Elle est récompensée pour la qualité de son œuvre, pour le projet qu'elle compte développer durant sa résidence de création à Moly-Sabata, y compris pour le potentiel de médiation avec des élèves d'un collège du territoire, mais aussi pour ses initiatives prises en plein quartier de la Villeneuve à Grenoble. Elle a fait revivre le projet émancipateur de Vidéogazette (1973-1976), un studio de télévision militant, accessible au public. C'est un article dans un journal de New York qui l'avait interpellé sur le sujet. Habitant juste en face de ce quartier, elle dit s'être engouffrée sur le projet avec passion.

Ce prix, porté par le département de l'Isère, en partenariat avec Moly-Sabata, comporte trois axes : l'aide à la création, le développement d'un projet de médiation et l'organisation d'une restitution des œuvres travaillées durant une résidence à Moly-Sabata.

L'artiste reçoit une dotation de 5 000 €

Sarah bénéficiera donc durant deux mois d'un atelier logement de 50 m², profitera de la communication et de l'aide technique de Moly-Sabata. Elle recevra aussi une dotation de 5 000 €, somme qui couvrira ses frais de déplacement, de résidence, de production et sa rémunération pour les temps de médiation. Le Département se réserve la possibilité d'acquérir une, voire plusieurs œuvres de l'artiste.

Le jury a été avant tout séduit par la solidité de sa candidature, tant par le travail déjà accompli que par les perspectives que celui-ci ouvre. L'artiste australienne fonde sa production sur de nombreuses recherches scientifiques, qu'elle met ensuite en forme en usant de matériaux surprenants tels que des molécules de synthèse, du compost ou des semences endémiques. ●

Dans le grand atelier à Moly-Sabata était présenté par ailleurs, un triptyque de Diego Guglieri Don Vito, le lauréat 2019.



Patrick Curtaud, Aymeric Perroy, Alexandre Quoi, Émilie Baldini, Laurence Huault-Nesme et Jesus Alberto Benitez constituent le jury.

La composition du jury du prix 2020

Le jury est ainsi composé : Patrick Curtaud, vice-président à la culture du département de l'Isère ; Aymeric Perroy, directeur des affaires culturelles au département de l'Isère ; Alexandre Quoi, responsable du département scientifique du MAMC de Saint-Étienne ; Émilie Baldini, directrice du centre d'art Bastille à Grenoble ; Laurence Huault-Nesme, directrice du Musée Hébert à La Tronche ; et Jesus Alberto Benitez, artiste.